

**Avis de recrutement d'un assistant ingénieur F/H
de recherche et de formation
par la voie contractuelle
ouvert aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi**

En application du décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, des postes sont offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE).

Au titre de l'Université de technologie de Compiègne (UTC), le nombre de postes publiés est fixé à 1 (cf. descriptif du poste annexe 1) au titre de la session 2024.

Ce recrutement est organisé par branche d'activité professionnelle et par emploi type - consulter le site REFERENS : <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

Corps	BAP	Emploi-type	Nombre de postes
Assistant ingénieur	J « gestion et pilotage »	Assistant-e des ressources humaines	1

Conditions d'accès

- Être bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) : les travailleurs reconnus handicapés, ainsi que les autres catégories de personnes énumérées à l'article L323-3 du code du travail : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/liste-des-beneficiaires-de-l-obligation-d-emploi-45950>
- Ne pas être fonctionnaire.
- Remplir les mêmes conditions de diplômes ou d'équivalence que celles exigées pour le concours externe soit un diplôme de niveau 5 (BTS, DUT ...)
- Être reconnu apte à exercer l'emploi.
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique (conditions de nationalité française ou d'un État membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen, droits civiques, casier judiciaire, service national...).

Modalités et calendrier d'inscription

Le dossier de candidature est constitué du dossier à remplir (annexe 2), accompagné de la liste des pièces figurant en annexe 2, notamment :

- un curriculum vitae détaillé précisant notamment le niveau d'études, le parcours professionnel et les formations suivies
- une lettre de candidature
- la photocopie du diplôme de niveau 5 (BTS, DUT ...) ou une demande d'équivalence complétée
- une photocopie de l'attestation de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) en cours de validité pendant toute la durée du contrat, ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE
- une copie de la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité

Les candidats doivent déposer leur dossier de candidature scanné en format pdf. à l'adresse suivante : <http://candidature.utc.fr/itrf/>

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **25 novembre 2024, 17h heure de Paris.**

Nature du contrat

Le recrutement donnera lieu à l'établissement d'un contrat de droit public pour une durée d'1 an. À l'issue de son contrat, s'il a été déclaré apte professionnellement par un jury, l'agent sera titularisé en qualité de fonctionnaire de l'État dans le corps ITRF (personnels Ingénieurs et Techniciens de Recherche et de Formation) des assistants ingénieurs, après avis de la commission compétente. Durant son contrat, l'agent sera rémunéré au 1^{er} échelon du corps des assistants ingénieurs.

Organisation de la procédure de recrutement

Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, une commission de sélection procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Les candidats sélectionnés seront convoqués par courrier électronique à l'audition qui se déroulera dans le courant du mois de décembre 2024 à l'Université de technologie de Compiègne.

Un certificat médical établi par un médecin agréé attestant de la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé sera exigé avant la signature du contrat. La liste des médecins agréés est disponible sur le site de l'Agence Régionale de Santé en Hauts-de-France

<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/liste-des-medecins-agrees-en-hauts-de-france-0>

L'avis de recrutement, le descriptif du poste et le dossier de candidature sont à télécharger à l'adresse : <https://www.utc.fr/recrutement/>

Pour tout renseignement complémentaire : service.rh-recrutement@utc.fr

UTC - direction des ressources humaines – pôle recrutement - UTC/DRH/PR/2024
www.utc.fr – rubrique : recrutement